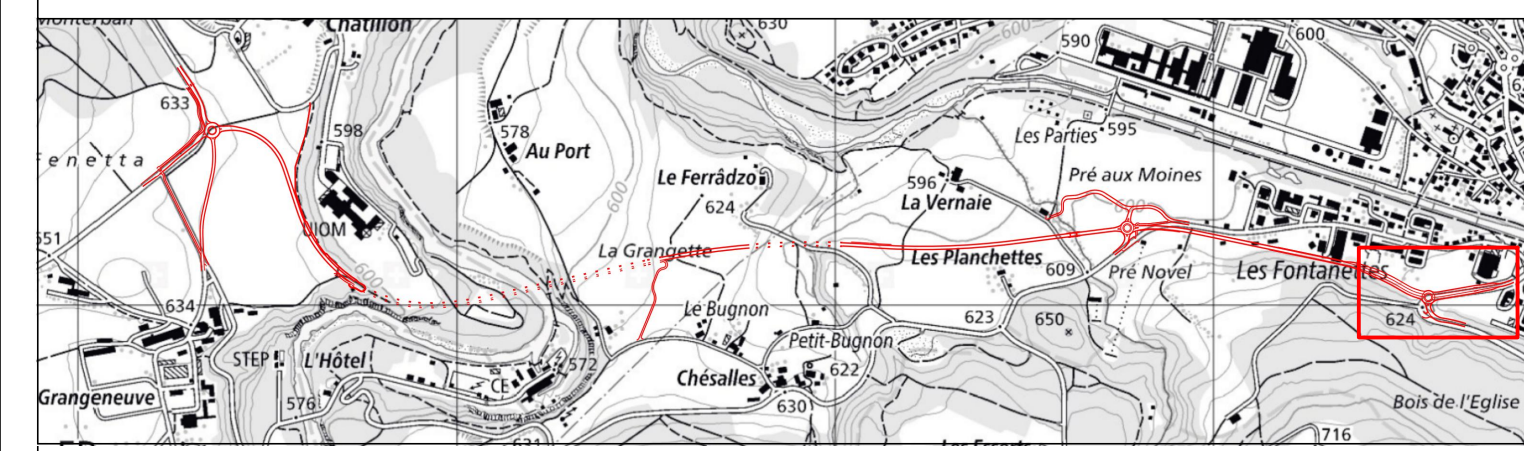


ADOPTÉ PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES  
FRIBOURG, LE: .....

L'INGENIEUR CANTONAL: ..... SECTION PROJETS ROUTIERS  
Visa: .....

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE  
N° ..... DU .....

APPROUVE PAR LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS  
FRIBOURG, LE: ..... LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR: .....



### Légende

<b>Projet</b>	<b>Existant</b>
Axe de la chaussée	Limite de parcelle
Projet	Route existante
Voie de circulation	Bâtiment existant
Accotement	Forêt
Talus en tranchée	Ruisseau, rivière
Bassin en remblais	Lignes HT aériennes
Talus d'infiltration / de rétention	Électricité
Ouvrages d'art	Canalisations eaux claires
Surfaces carrossables en dehors de la chaussée et du trottoir	Canalisations eaux mixtes
Mobilité douce	Canalisations eaux usées
Parois antibruit	Canalisations eau potable
Lignes HT aériennes enterrées	<b>Démolition</b>
Canalisations	Elément à démolir
Batterie de tubes enterrée du Groupe e	
Batterie de tubes éclairage public	
Candélabre	
Haie	

### Revêtement

de 0+038 à 0+000	de 0+000 à 0+765	de 0+765 à 0+835	de 0+835 à 1+270	de 1+270 à 3+492
Revêtement standard	Revêtement phono-absorbant (SDA 4)	Revêtement standard	Revêtement phono-absorbant (SDA 4)	Revêtement standard

